

Avis adopté

Séance plénière du 13 juin 2023

Développement *solidaire* et lutte contre les *inégalités* mondiales :
se donner les moyens d’agir

Déclaration du groupe de la Coopération

Se donner les moyens d’agir pour une politique de développement solidaire, tel est l’axe retenu par cet Avis. En effet, dans un monde qui doit s’adapter pour faire face à de nombreux défis, il n’est pas pensable de laisser de côté pays et populations qui n’ont pas les capacités d’avancer aussi vite que les pays de l’OCDE.

Nous avons besoin de plus de coopération internationale pour atteindre les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) qui doivent permettre de construire un avenir meilleur et plus durable pour toutes et tous.

Cette coopération passe par la solidarité et ce sont bien là des approches qui parlent aux coopérateurs que nous sommes, nous qui plaidons pour une participation de chacun à hauteur de ses capacités contributives.

Il est primordial pour la société civile, d’affirmer, à l’occasion du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial co-présidé par la France et par l’Inde qui se tiendra les 22 et 23 juin prochains que :

- Les engagements pris doivent être respectés (consacrer, majoritairement sous forme de dons, au minimum 0,7 % de PIB à l’aide publique au développement, dont 0,15 % pour les pays les moins avancés) ;
- Que les pays dits « du Sud » contribuent aussi à cette aide, sur des bases similaires à ceux de l’OCDE ;
- Que les organisations de la société civile doivent, dans le cadre du droit d’initiative qui leur est reconnu, jouer une part plus importante ;
- Que les projets financés sous forme de dons ou de prêts doivent contribuer au progrès économique social et environnemental de toutes les composantes des sociétés civiles locales.
- Que tout le monde peut agir et que la solidarité internationale inscrite dans les gènes de l’économie sociale et solidaire (ESS) peut aussi concerner toutes les formes d’entreprises.

Un Pacte mondial exige des moyens colossaux et demande plus de solidarité et d’efforts de ceux qui le peuvent. Mais nous regrettons que ce financement soit envisagé sous l’unique angle d’une taxation qui stigmatise un certain nombre d’acteurs.

Cet Avis trace une voie, celle de la nécessité d’agir, de plus de solidarité et d’appui sur les forces vives désireuses de s’impliquer.

Notre Groupe a voté favorablement l’Avis.